

38 % des femmes entrepreneures belges ont envisagé l'an dernier de mettre un terme à leur activité

C'est surtout la faible pension qu'elles percevront plus tard qui inquiète les femmes entrepreneures

Dossier de presse
Étude de NN, avec le soutien du SNI, identifiant les motivations, les avantages et les difficultés des femmes entrepreneures



À propos de l'enquête

Entre le 9 mai 2019 et le 23 juin 2019, le bureau d'études indépendant Indiville a interrogé, à la demande de l'assureur-vie NN et avec le soutien du SNI, 1007 femmes entrepreneures à titre principal. 70 % des répondantes sont néerlandophones, 30 % sont francophones. 64 % vivent en Flandre, 9 % à Bruxelles et 27 % en Wallonie. 941 autres femmes âgées de 20 à 49 ans et qui ne sont pas entrepreneures ont également été interrogées. 56 % d'entre elles sont néerlandophones, 44 % sont francophones. 55 % vivent en Flandre, 13 % à Bruxelles et 33 % en Wallonie.

38 % des femmes entrepreneurs belges ont envisagé l'an dernier de mettre un terme à leur activité

C'est surtout la faible pension qu'elles percevront plus tard qui inquiète les femmes entrepreneurs

Bruxelles, le 3 juillet 2019 - Un entrepreneur sur trois seulement ayant créé sa propre entreprise en Belgique est une femme. Dans le cadre d'une étude à grande échelle, l'assureur-vie NN, avec le soutien du SNI, a interrogé des femmes belges au sujet des motivations, des difficultés et des avantages de l'entrepreneuriat. Qu'en ressort-il ? Sur les 218 172 femmes indépendantes à titre principal¹ dans notre pays, 38 % ont envisagé, au cours des 12 derniers mois, de mettre un terme à leur activité d'indépendante. Malgré une pression importante du travail, les femmes indépendantes s'inquiètent surtout de la faible pension qu'elles percevront plus tard et de l'incertitude financière actuelle. Ainsi près de 7 femmes entrepreneurs sur 10 estiment qu'il est difficile de s'en sortir financièrement pendant le congé de maternité. Pour stimuler l'entrepreneuriat au féminin, il faudrait, selon NN et le SNI, un meilleur statut social avec essentiellement une pension équivalente à celle des salariés et un meilleur équilibre entre travail et famille avec une offre plus large et plus flexible en matière d'accueil des jeunes enfants. Le SNI souligne également l'importance d'une indemnité d'arrêt à part entière, car les chiffres indiquent que 33 % des femmes âgées de 20 à 49 ans ne veulent pas devenir indépendantes en raison du risque financier qu'elles courent si les choses tournent mal.

Quelles sont les motivations et les difficultés, et quels sont les avantages de l'entrepreneuriat pour les femmes ?

L'assureur-vie NN, en collaboration avec Indiville et avec le soutien du SNI (Syndicat neutre pour indépendants), tente aujourd'hui d'apporter une réponse à cette question par le biais d'une étude à grande échelle menée auprès de 1948 Belges (dont 1007 femmes entrepreneurs).

Dans cette étude, les femmes entrepreneurs ont été interrogées sur leur situation actuelle, sur leur situation au lancement de leur entreprise et sur leurs attentes pour l'avenir.

Avec ces résultats, l'assureur-vie NN, en collaboration avec le SNI, voudrait identifier entre autres de quelle façon on pourrait stimuler l'entrepreneuriat au féminin en Belgique.

Les femmes indépendantes s'inquiètent de la faible pension qu'elles percevront plus tard

Ce n'est pas la forte pression au travail qui inquiète le plus les femmes indépendantes, mais la faible pension qu'elles percevront à l'âge de la retraite. 40 % des femmes entrepreneurs rencontrent essentiellement des difficultés avec cette incertitude financière qu'elles pourraient connaître dans le futur.

La pension moyenne d'une femme indépendante est aujourd'hui de 331,87 euros. Elle reste inférieure à celle des hommes entrepreneurs, pour qui la pension moyenne d'indépendant s'élève à 1087,63 euros. Une femme entrepreneure gagne aujourd'hui encore 30 % de moins que son homologue masculin. En revanche, les femmes optent plus souvent pour le statut d'indépendant dans le cadre d'une activité secondaire. De plus, 25 % ont du mal avec la possible perte de revenus et les conséquences qui y sont liées suite à une maladie, une inaptitude au travail ou un décès, pour elles-mêmes et leur famille. Pour 24 %, les fluctuations des revenus posent problème.

¹Chiffres de l'INASTI au 31/12/2017.

Jan Van Autreve, CEO de l'assureur-vie NN réagit : « Il n'y a jamais eu aussi peu de femmes starters qu'aujourd'hui. En outre, 38 % envisagent de mettre un terme à leur activité d'indépendante. Pour la plupart des femmes entrepreneures, ce n'est pas en premier lieu la pression au travail ou le nombre réduit de jours de vacances qui est à l'origine de cette réaction, mais bien l'insécurité financière actuelle et future. Aujourd'hui, les femmes indépendantes ne peuvent plus compter que sur elles-mêmes pour faire de leur pension une pension viable. Pour encourager les femmes à devenir indépendantes dans notre pays, il y a clairement du pain sur la planche pour améliorer leur statut social. Il n'y a absolument aucune raison à ce que les femmes entrepreneures n'aient pas droit, au terme de leur carrière, à une pension décente. »

Christine Mattheeuws, présidente du SNI : « Le SNI met trois exigences sur la table pour attirer davantage de femmes entrepreneures et pour mieux soutenir celles qui sont déjà actives. Un meilleur régime de pension : la pension moyenne d'une femme indépendante n'équivaut pas encore à un tiers de celle des hommes. Les pensions des femmes entrepreneures doivent donc impérativement être augmentées. Une indemnité d'arrêt à part entière : de nombreuses femmes non indépendantes ont peur d'échouer, ce qui les freine à sauter le pas pour devenir indépendante. Un accueil des jeunes enfants plus flexible : l'offre de crèches où les femmes indépendantes peuvent déposer ou reprendre leurs enfants avant ou après les heures de bureau est trop faible. Ce qui génère un stress inutile et des frustrations. »

Jan Van Autreve, CEO NN, réagit : « Pour encourager les femmes à devenir indépendantes dans notre pays, il y a clairement du pain sur la planche pour améliorer leur statut social. Il n'y a absolument aucune raison à ce que les femmes entrepreneures n'aient pas droit, au terme de leur carrière, à une pension décente. »

Quelle est votre principale difficulté aujourd'hui en tant qu'indépendante ?

1. La faible pension plus tard (40 %)
2. La possible perte de revenus et les conséquences d'une maladie, d'une incapacité de travail et d'un décès (25 %)
3. Les fluctuations dans les revenus (24 %)
4. La pression au travail (24 %)
5. Ne pas savoir comment poursuivre son activité en cas de maladie, d'incapacité de travail ou de décès (22 %)
6. Les tâches administratives (20 %)

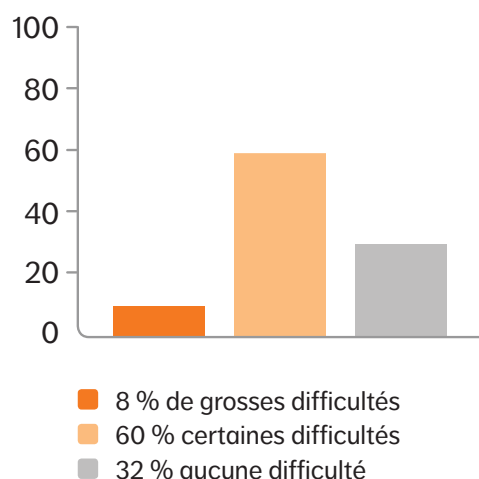
68 % des femmes entrepreneures s'en sortent plus ou moins difficilement pendant leur congé de maternité

Même si les femmes entrepreneures peuvent prendre 12 semaines de congé de maternité, il ressort de l'étude de NN que ces femmes doivent être rapidement à nouveau disponibles pour leur travail.

Les femmes entrepreneures doivent continuer à répondre aux e-mails et rester présentes sur les réseaux sociaux pendant leur congé de maternité. Pas moins de 82 % des femmes indépendantes restent actives pour leur entreprise durant cette période.

Près de 7 femmes entrepreneures belges sur 10 s'en sortent plus ou moins difficilement sur le plan financier pendant leur congé de maternité (68 %). De très nombreuses femmes mettent volontairement de l'argent de côté avant leur accouchement : 3 femmes sur 10 épargnent pour s'en sortir durant leur congé de maternité.

Dans quelle mesure avez-vous eu des difficultés financières durant votre congé de maternité ?



Débuts difficiles, mais la liberté et la réalisation de ses rêves comme atouts majeurs

30 % des femmes belges, âgées de 20 à 49 ans, poursuivent le rêve de devenir indépendantes². Pourtant, beaucoup d'entre elles ne le concrétisent pas. Les considérations et l'insécurité financières ainsi que la perte de protection sociale empêchent un grand nombre de femmes de s'engager dans cette voie. 43 % des femmes entrepreneures ont un peu hésité avant de franchir le pas. La liberté d'être son propre patron, le défi à relever et la réalisation d'un rêve constituent les principales raisons qui les décident.

Par ailleurs, les premières années s'avèrent difficiles, pour les femmes entrepreneures. 38 % d'entre elles admettent rencontrer des problèmes financiers ou avoir du mal à boucler leur budget au cours de cette période. Mais lorsque ces débuts laborieux sont terminés, l'entrepreneuriat offre aussi des avantages évidents. Avec le recul, 61 % d'entre elles sont contentes d'avoir pris cette décision.

NN et le SNI défendent un meilleur statut social pour les indépendants

Malheureusement, la proportion de femmes entrepreneures n'est pas équilibrée par rapport à l'ensemble des femmes. Si nous voulons encourager ces dernières à se lancer dans l'entrepreneuriat, il faut instaurer une meilleure politique sociale. Une pension décente, une offre plus large et plus flexible d'accueil des jeunes enfants et un congé de maternité plus long sont les principaux éléments qui peuvent inverser le courant.

Jan Van Autreve, CEO de NN, appelle à un climat plus favorable à l'entrepreneuriat pour les femmes, mais aussi pour les indépendants en général : « Un quart des femmes ayant une activité indépendante choisissent ce statut parce que le secteur dans lequel elles exercent cette activité, l'exige. Il s'agit d'une tendance qui est observée dans différents secteurs, comme ceux de la construction, de la communication et de l'immobilier. Si vous voulez y travailler, vous devez devenir indépendant. Par conséquent, cette catégorie de travailleurs croît en Belgique. En tant que partenaire des indépendants, NN veut aborder cette évolution et inciter les responsables politiques à protéger socialement cette catégorie qui ne cesse de grandir. »

Les principales conclusions de l'étude

1. Près de 7 jours sur 7, les femmes entrepreneures sont occupées avec une multitude de choses.

53 % des femmes entrepreneures travaillent 6 ou 7 jours sur 7. 66 % des femmes indépendantes prennent en moyenne moins de 24 jours de congé (jours fériés compris).

2. Les femmes entrepreneures rencontrent des difficultés financières pendant leur congé de maternité.

82 % d'entre elles continuent à travailler pendant leur congé de maternité. 32 % ont épargné pour s'en sortir durant leur congé de maternité. 68 % s'en sortent plus ou moins difficilement pendant cette période.

3. 38 % des femmes entrepreneures belges ont envisagé l'an dernier de mettre un terme à leur activité.

À peine 8 % des femmes indépendantes recommanderaient à leurs familles et amis de franchir le pas. Les plus grosses difficultés sont la faible pension, le manque de protection, l'incertitude des revenus, la pression au travail et la charge administrative. 38 % seulement des femmes entrepreneures ont suffisamment de réserves pour compenser les périodes de pertes de revenus.

4. 30 % des femmes belges de 20 à 49 ans caressent le rêve de devenir indépendante.

Pourtant bon nombre de femmes ne franchissent pas le pas, essentiellement pour des raisons financières, la perte de leur protection sociale et les nombreuses incertitudes.

5. Il est nécessaire d'octroyer un meilleur statut social pour les femmes.

Si l'on veut encourager les femmes à franchir le pas vers l'entrepreneuriat, il est nécessaire de leur octroyer un meilleur statut social : plus de congés de maternité pour les indépendantes, une offre plus large et plus flexible d'accueil des jeunes enfants et des témoignages réalistes sur l'entrepreneuriat.

Des femmes entrepreneures racontent leur histoire

Afin d'inspirer les femmes entrepreneures potentielles, NN est parti à la rencontre d'un certain nombre de femmes uniques et remarquables passionnées par la création de leur propre entreprise. Ont-elles longtemps hésité à devenir indépendantes ? Quels étaient les principaux obstacles et motivations ? Et quels conseils adressent-elles aux personnes qui se lancent ou aimeraient se lancer dans l'entrepreneuriat ? Découvrez leurs histoires sur <https://belgesheureux.be>.

² Entre le 9 mai 2019 et le 23 juin 2019, un bureau d'études indépendant a interrogé 941 femmes âgées de 20 à 49 ans, qui n'étaient pas des entrepreneures.



À propos de NN

En tant qu'assureur-vie, NN offre une protection grâce à des solutions innovantes (invalidité et décès, épargne pour la pension de la branche 23) via un solide réseau de courtiers et de partenaires bancaires. NN compte 1,4 million de clients en Belgique et fait partie du NN Group, un assureur international et gestionnaire d'actifs qui jouit d'une excellente position de capital et est actif dans 18 pays à travers le monde.

En tant qu'expert en produits d'assurance de protection, NN veut devenir l'assureur le plus personnel en Belgique. Chacun est unique à sa manière et cela mérite une approche personnelle. De cette manière, NN désire également aider les Belges dans leur recherche d'une vie (plus) saine et (plus) heureuse.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be.

Contact Presse



Annelore Van Herreweghe

Contact presse NN
en Belgique

 **0494 17 02 00**



À propos de SNI

Le Syndicat Neutre pour Indépendants (SNI) est une organisation 'neutre' qui représente les indépendants, les professions libérales et intellectuelles, ainsi que les PME de tout le pays.

Il n'est lié à aucun parti ou opinion politique ni à un secteur déterminé.

Le SNI est la voix de tous ces entrepreneurs et défend leurs intérêts sociaux, économiques et culturels vis-à-vis des autorités, de l'opinion publique et dans les médias.

Contact Presse



Christine Mattheeuws
Présidente SNI

christine.mattheeuws@nsz.be

 **0476 44 74 97**